

FO DGFIP TARN

Déclaration Liminaire- Comité Technique Local du 16 juin 2022

Monsieur le Président,

Concernant la question de la réforme des retraites, le sujet de l'âge de départ est revenu sur le tapis au cours de la campagne présidentielle : le Président de la République veut reculer l'âge légal de départ à 65 ans.

Comme indiqué dans notre précédente liminaire du 12 mai , pour FO, cette mesure d'âge est inacceptable car elle résonne comme un aveu d'impuissance à améliorer la qualité des emplois et notamment ceux confinés aux bas salaires, aux temps partiels contraints, aux contrats précaires que subissent plus souvent les femmes empêchant de bénéficier d'une retraite décente.

FO s'est opposée au système universel de retraite par points qui n'avait d'autre finalité que de contraindre au fil du temps à devoir reculer l'âge effectif de la retraite. FO s'oppose et s'opposera à toute réforme conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier.

Concernant le pouvoir d'achat des fonctionnaires, le gouvernement a annoncé un projet de dégel du point d'indice.

FO n'a eu de cesse d'exiger l'augmentation de la valeur du point d'indice et l'ouverture de véritables négociations sur les rémunérations depuis le début du dernier quinquennat, force est de constater que cette proposition du gouvernement est tardive et demeure pour l'instant aléatoire

Quant à la crise sanitaire qui s'est avérée d'une violence inédite, elle n'a malheureusement pas permis de tirer les leçons d'une nécessaire consolidation des services publics alors que les fonctionnaires et, notamment, ceux de la DGFIP ont une fois de plus répondu présents avec un sens du service public hors du commun.

Depuis de trop nombreuses années, le service public est considéré comme une simple suite de processus à rationaliser, de dépenses à comprimer, et les services de la DGFIP n'échappent pas à ces politiques dogmatiques avec la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité.

De fait, les agents des Finances publiques en ont marre : marre d'être exemplaires, marre des réformes enchaînées au pas de charge, marre d'une reconnaissance qui ne dépasse pas les discours, marre d'avoir des conditions de travail dégradées !

Pour F.O.-DGFIP, ce contexte est malheureusement le résultat du fossé existant entre une modélisation en provenance d'une technostructure hors sol,... et son application concrète « sans filet » par les agents sur le terrain, les concepteurs n'ayant de toute façon pas la connaissance du travail réel .

Par ailleurs, nous pourrions évoquer les mouvements nationaux des mutations des catégories A, B et C publiés récemment sur Ulysse national. La lecture de ces mouvements fait apparaître une volumétrie trop faible en ce qui concerne les arrivées dans notre département,

Dans ce contexte, la situation des effectifs projetés au 01 septembre 2022 est particulièrement édifiante et la vacance d'emplois qui en découle, organisée délibérément par la direction générale, ne pourra que participer à l'aggravation des conditions d'exercice des missions et de travail des personnels ainsi qu'à l'affaiblissement des services du département!

Par ailleurs les mouvements locaux seront publiés dans Ulysse Tarn en début de semaine prochaine, et les représentants du personnel ne disposent d'aucune information sur l'élaboration de ceux-ci, Difficile de vérifier avec rien le respect des règles ! Comme les organisations syndicales vous l'ont encore rappelé début juin les représentants du personnel de départements voisins disposent d'éléments supplémentaires, et pourquoi pas le Tarn !

Aussi, il est nécessaire que la DGFIP précise la déclinaison de l'ordonnance du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics. En effet les collègues dans les services du département, et plus particulièrement dans les SGC s'interrogent.à ce sujet.

Enfin, la DGFIP vient de lancer un grand remue-méninges. Va-t-on demander aux collègues déjà exténués, d'éteindre eux-mêmes l'incendie, d'atténuer l'impact et les coûts dramatiques d'une politique de destruction de l'emploi et de dégradation de leurs conditions de travail ?

Gagnons du temps, allons à l'essentiel : ce que la prochaine feuille de route de la DGFIP devra contenir, c'est :

- l'arrêt de l'hémorragie de nos emplois et le recrutement de fonctionnaires sous statut,
- l'abandon immédiat du NRP,
- les moyens nécessaires à l'exercice quotidien de toutes nos missions
- le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens
- le respect de la promesse de revalorisation des régimes indemnitaires

Ce dont les agents de la DGFIP ont besoin, ce sont des conditions de travail motivantes et de qualité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.